







autre projet a obtenu aussi toute la sympathie des autorités supérieures.

Nous sommes d'autant plus heureux d'enregistrer ces faits, que la position actuelle des enfants trouvés en France conduit fatalement une foule de ces infortunés à avoir les plus fâcheux dévoués avec la justice; de sorte qu'après avoir, pendant leurs premières années, été fort onéreux aux communes et aux départements pour une éducation mauvaise, adultes, ils sont encore onéreux à l'Etat par les frais de justice et les budgets pénitentiaires.

VARIÉTÉS

MEMOIRE SUR L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ, OU ESSAI SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS RESPECTIFS DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ, par M. PORTALIS.

Ce qui lui est impossible au physique ne lui est pas moins impossible au moral. Or, les vices sont les habitudes contraires à la santé intellectuelle ou morale de l'homme.

La Providence n'accorde à l'homme la plupart des choses nécessaires à la vie qu'au prix d'un pénible labeur; pour l'y contraindre, elle a presque toujours placé une jouissance à côté de la satisfaction d'un besoin.

En effet, des deux principes qui sont dans l'homme, l'un est extérieur et accessoire, l'autre est nous-mêmes. C'est par notre âme, dit excellemment Buffon, que nous sommes nous (1). Nos sens n'ont point leur fin en eux-mêmes.

Sans doute la glotonnerie et la gourmandise n'ont jamais manqué de sectateurs, cependant elles n'ont jamais

eu d'apôtres. A ma connaissance, nul n'a jamais eu le courage de soutenir que l'intelligence ait été donnée à l'homme pour rechercher, dans chaque substance alimentaire, les principes savoureux les plus propres à flatter le goût, ni qu'il ait été donné de sensibilité afin de pouvoir jouir avec volupté de ce que ses saveurs ont d'exquis et de délicat.

Dans sa constante sollicitude à produire et à remplacer les générations humaines, la Providence ne pouvait moins faire pour la perpétuation de l'espèce que pour la conservation de chaque individu.

La supériorité incontestable de l'homme sur les autres êtres organisés et vivans, produit nécessairement entre eux et lui des différences essentielles. Chez les plantes, placées sur le seuil de la vie et privées d'intelligence, de sentiment et même d'instinct, le mélange des sexes n'est qu'un phénomène de végétation.

Intelligent et libre, il veut et suit sa volonté et non un instinct machinal; sensible et doué de discernement, il arrête ses desirs sur l'objet de son choix.

(1) Fourrier. (2) Me pinguem et nitidum bene curata cote vises : Quam ridere voles Epicuri de grege porcum. (Epist. lib. 1, ep. 4, v. 16-17.)

nécessaire qui le vivifient y aboutissent ou en dérivent. Dans de tels engagements, il y a autre chose en jeu que les émotions enivrantes dont se compose la félicité des sens.

A n'envisager le penchant qui incline un sexe vers l'autre qu'au point de vue superficiel ou factice adopté au théâtre ou dans les romans, ce serait une grave erreur que de voir en lui le mobile principal des actions humaines.

Loins d'être conçues dans l'intérêt des passions et de leur caprice, elles sont en harmonie avec l'ordre immuable et providentiel qui maintient ce vaste univers.

Il est vrai que la pratique de la sobriété, de la frugalité, de la tempérance, n'est point placée sous la tutelle des lois positives. Mais si les législateurs ont abandonné à la nature le soin de venger, en cette matière, la violation de ses propres lois, elle s'en acquitte à merveille.

C'est cependant cet affranchissement de toute contrainte civile que l'on revendique pour la liberté amoureuse.

Mais si les passions sont la lumière et la règle de la vie, si toute latitude doit leur être donnée, pourquoi choisir? Pourquoi n'emanciperait-on pas la jalousie, la haine, la vengeance, l'avarice et toutes les cupidités? Aussi, dans le fait, on ne choisit pas.

On tente de se soustraire à l'autorité des faits par un sophisme. Les crimes qu'une passion désordonnée fait commettre, on les présente comme les résultats de la contrainte légale, qui gêne et réprime cette passion.

(1) M. Guerry, Motifs des crimes capitaux, d'après le compte général de l'administration de la justice criminelle en France. (Mémoire présenté à l'Académie des sciences.)

pratiques, sorte d'ivraie dévorante qui étouffe le bon grain, démoralise et corrompt les hommes. Ainsi, sans fluence constante de cet esprit de désobéissance, de révolte et d'orgueil, qui précipite l'homme avec furie vers ce qui lui est prohibé, il la constation, non pour la combattre, mais pour y céder.

(La suite prochainement.)

Bourse de Paris du 15 Septembre 1849.

Table with columns for 'AU COMPTANT', 'FIR COURANT', and 'CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET'. Lists various bonds, interest rates, and stock prices.

Table with columns for 'AU COMPTANT', 'Hier.', 'Anj.', 'AU COMPTANT', 'Hier.', 'Anj.'. Lists stock prices for various companies like Saint-Germain, Versail., etc.

VARIÉTÉS. — Aujourd'hui, deuxième représentation du Congrès de la Paix, joué par M. Flore et Hoffmann...

— Aujourd'hui dimanche, au théâtre Montansier, 3e représentation du Tigre du Bengale.

— A la Porte St-Martin, le Livre Noir retrouve son succès et son public.

— Parc d'Enghien. — La fashion parisienne vaudra encore une fois, avant la fin de la saison, visiter ce charmant jardin.

— CHATEAU D'ASNIÈRES. — Aujourd'hui dimanche, grande fête extraordinaire.

10 FR. d'une action de la Compagnie des Mines de la Touraine, boulevard Poissonnière, 24, Deuxième départ.

LA SOCIÉTÉ BORDELAISE ET BOURGIGNONNE, RUE NEUVE-ST-AUGUSTIN, 11.

LES DENTS SEYMOUR S. SEYMOUR, chirurgien-dentiste, 8, rue Castiglione.

de leur inventeur dents; elle s'emploie à froid, sans douleur, se cite de suite dans la cavité des dents, et rétablit leur forme et leurs fonctions.

PAPETERIE MÉCANIQUE à affermer ou matériel en bloc à vendre.

BAISSE DE PRIX. Ce ne sont pas de petits vins nouveaux du Cher, d'Argenteuil, de la Touraine ou de la Basse-Bourgogne.

LES MODES PARISIENNES, journal de la bonne compagnie, accepté et patronné par toute la société élégante de Paris.

SIROP SÉDATIF de Biron-Devèze, pharmacien, faubourg St-Martin, 187.

AVIS AUX VOYAGEURS. MAISON MEUBLÉE A PARIS, Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES, depuis 1 fr. 25 c. par jour.

ALMANACH POUR RIRE. 50 1850 50. L'ALMANACH POUR RIRE est un joli petit volume rempli de dessins comiques.

SIROP LAROZE DECORCES DORANGES TONIQUE ANTI-NERVEUX. DENTS et DENTIERS PERRIN. 355 bis, AVENUE SAINT-HONORÉ, 355 BIS.

Maladies secrètes. C. ALBERT. Rue Montorgueil, 21.

PATE PECTORALE ET SIROP CALMANT DE THRIDACE AU LICHEN. Pharmacie ADRIEN PETIT, rue de la Cité, 19.

BANDAGES NOUVEAUX SUPERFINS, imperméables sous les pantalons collants.

PERFECTIONNÉ et A JET CONTINU. Fabrique de tubes imperméables garantis.

Décrets et Inhumations. Du 13 septembre 1849. — M. de Ferras-Lépine, 61 ans.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS. Suivant acte reçu le 6 septembre 1849, par M. Dreux et son collègue, notaires à Paris.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Du sieur RAGONEAU, négociant, rue Dupetit-Thouars, cité Boullier, n. 5.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Du sieur BIDAUT (Claude), md de vins, rue de Dunkerque, 19.

ASSEMBLÉE DU 17 SEPTEMBRE 1849. NEUF HEURES: Thomas, sellier, synd. — Lefèvre jeune, débitant de vins.